

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

Procès verbal de la rencontre du Conseil d'établissement de l'école Saint-Anselme 2020-2021
12 mai 2021

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Membres présent.es: Caroline Favreau: parent et présidente du CÉ; Sylvie Beaudoin: directrice de l'école Saint-Anselme; Suzelle Beauregard: enseignante; Geneviève Mallet enseignante; Anick Daneault: psychoéducatrice; Sonia Cuzzolini: enseignante; Annie Johnson: Responsable du service de garde; Hélène Gagnon: enseignante; Marysol Breton: parent ; Magali Letarte: parent et secrétaire du CÉ; Aminata Traoré: parent suppléante; Flavie Grégoire: parent suppléante. et Nancy Guénette: parent.

Membres absent.es : Francis Boucher: parent; Mélanie Taillefer: parent et représentante du comité central de parents;

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Mme Favreau. Pas de points à ajouter. Lecture et adoption de l'ordre du jour suggéré par Mme Flavie Grégoire et adopté par Mme Sonia Cuzzolini.

3. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 31 mars 2021.

Lors de la lecture du compte-rendu du 31 mars 2021. Mme Marysol Breton indique une modification alors qu'au point 5.6 nous devrions lire le chiffre 2,44 accompagné du signe de \$ (dollars) plutôt que de celui de % (pourcentage) La modification est suggérée par Mme Marysol Breton et adoptée par Mme Annie Johnson. Le compte-rendu sera modifié.

4. Sujets pour décision, information, consultation

4.1 Mesures alimentaires (consultation)

Les écoles doivent faire une consultation auprès du conseil d'établissement pour discuter de ce point. Mme Beaudoin nous présente un power point concernant le nouveau programme de soutien alimentaire de la CSSDM. L'école Saint-

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

Anselme se situe au 123e rang avec 34% de défavorisation. Nous ne faisons pas partie des écoles les plus défavorisées, soit celles sous le seuil de 20% qui bénéficient du maximum des mesures de soutien alimentaire. Pour l'année 2019-2020 l'école Saint-Anselme et une dizaine d'autres écoles ont pu conserver la mesure alimentaire suite à la mobilisation citoyenne. Cette décision de maintenir certaines écoles plutôt que d'autres crée une iniquité au sein des écoles comprises dans l'écart 20-100%.

La CSSDM propose de modifier le financement de la mesure alimentaire et de permettre que certaines sommes soient réparties selon les particularités locales. Les écoles faisant partie du 20-30% pourront être soutenues par un nouveau programme, Mme Beaudoin pense que nous pourrions avoir des sommes supplémentaires puisque nous sommes à 34%.

L'école Saint-Anselme perdra la mesure alimentaire du repas à 1\$ incluant les frais de service de garde. Avec l'équipe en place une solution locale est envisagée soit d'avoir un service de repas pour emporter à 1\$ avec le service de la Cantine pour tous déjà offert dans l'école. Les familles pourraient déboursier le même montant mais les enfants devraient retourner à la maison pour manger leur lunch. Il est à noter que les services de collations du Club des petits-déjeuners seront maintenus.

Selon les différentes mesures incluses dans le programme de la CSSDM, l'école Saint-Anselme conserverait la distribution des berlingots de lait 2 jours/semaine. L'école aurait aussi accès à une enveloppe de budget discrétionnaire en aide-alimentaire gérée localement. L'école perdrait la mesure alimentaire des repas à 1\$ incluant le service de garde pour les familles admissibles. Celle-ci serait remplacée par une nouvelle enveloppe budgétaire, dont nous ignorons le montant pour le moment, qui servirait à investir en aide-alimentaire dans l'école.

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

Mme Beaudoin nous informe que les membres du CÉ peuvent commenter ces nouvelles mesures.

Mme Daneault demande quels moyens seront mis en place pour sélectionner les familles qui obtiendraient de l'aide alimentaire via l'enveloppe budgétaire. Mme Beaudoin affirme que les critères en place pour accéder à la mesure des repas à 1\$ seraient les mêmes: entre autre, fournir une preuve de revenu familial.

Mme Favreau et Mme Letarte affirment que le véritable problème pour les familles de Saint-Anselme est celui qui est relié aux frais de garde du dîner plutôt qu'à l'accès à des repas à faible coût étant donné les mesures déjà en place dans notre école: Le club des petits-déjeuners et la Cantine pour tous. Les sommes allouées à l'aide-alimentaire doivent pouvoir s'appliquer à ses frais pour répondre aux besoins des élèves qui fréquentent notre école. Les autres membres du conseil appuient les commentaires de Mmes Favreau et Letarte.

Les commentaires sont envoyés à la CSSDM via le formulaire immédiatement par Mme Beaudoin. Le CÉ refuse la nouvelle mesure si celle-ci ne permet pas d'appliquer les sommes obtenues aux frais de services de garde du dîner pour les élèves et familles bénéficiant d'un soutien via le programme d'aide-alimentaire.

4.2 Budget 2020-2021 (information)

La gestion du budget est un enjeu depuis quelques mois. Le secrétariat en absence maladie et la nouvelle direction en place pendant quelques mois avaient fait des erreurs dans les suivis des factures de certains fournisseurs et des états de compte de frais de scolarité des élèves. En effet, certaines factures

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

étaient en souffrance chez des fournisseurs de l'école, ces factures ont été réglées. Des états de comptes pour frais de scolarité impayés ont été envoyés aux parents, dans les derniers jours. Mme Beaudoin a suspendu ces factures pour l'instant car plusieurs parents affirment qu'ils avaient payé ces frais. De nouvelles vérifications sont en cours.

Nous voyons les différents fonds du budget actuel. Mme Beaudoin nous explique les différentes fonctions et comment nous pouvons reporter certains montants du fond 4 vers le fond 9 pour absorber le coût de projets comme le nouveau lignage de la cour d'école par exemple.

Elle souligne aussi que le service de garde est déficitaire principalement à cause des coûts supplémentaires occasionnés par le respect des "classes-bulles" demandé par les mesures sanitaires reliées à la pandémie.

Mme Beaudoin ajoute que certaines allocations précises sont difficiles à dépenser dans le contexte de la pandémie et que certains montants sont encore à être dépensés par l'école.

Au moment des questions, Mme Hélène Gagnon demande d'où vient le montant de 16 000\$ inscrit à la page 14. Mme Beaudoin explique que ce 16 000\$ (M15025) est un fond minimal traditionnellement utilisé pour l'aide aux devoirs. Mme Beaudoin va se renseigner pour savoir à quoi nous pouvons appliquer ce montant. Suite à la vérification faite par Mme Beaudoin, cette dernière écrit à la secrétaire du CÉ Mme Letarte pour ajouter cette précision au compte-rendu: "Mme Mallet est payée cette année en partie par la mesure EHDAA (M15373). On va plutôt libérer cette partie du EHDAA en payant plutôt via deux autres fonds (fonds qui ne peuvent servir qu'à payer du salaire), soit fonds 3 et aussi

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

seuil minimal (M15025). On en a discuté lors du CPEPE de la semaine dernière.”

Mme Suzelle Beaugard demande si le surplus de la classe préscolaire 4 ans pourrait être appliqué à la future classe de préscolaire TSA qui ouvrira à l'école à la rentrée prochaine. Mme Beaudoin va considérer la suggestion et souligne que ça fait du sens.

Mme Beaugard revient sur le budget de “lignage de cour d'école” et demande d'où vient ce budget? Mme Beaudoin précise que cet argent sera pris dans le Fonds 1 et qu'elle proposera une résolution du CÉ au besoin.

Mme Suzelle Beaugard demande aussi qui a été consulté pour développer ce projet. Mme Beaudoin nous apprend que l'idée est ressortie de la rencontre avec la conseillère d'arrondissement Mme Sophie Mauzerolle et les parents tenue en janvier dernier ainsi que d'un désir formulé par les membres de l'OPP. Elle dit que Mme Guimond de la commission scolaire, une ancienne enseignante d'éducation physique maintenant conseillère de la CSSDM est venue pour faire des suggestions. Sophie, l'éducatrice spécialisée a aussi participé à la rencontre comme membre du personnel présente lors des récréations. Mme Beaudoin énumère les choses suggérées: lignes de marelle, pastilles d'attente à la zone ballon-poire par exemple. Refaire les zones hockey-cosom/terrain de ballon-chasseur. Elle précise que le tout devrait se réaliser dans une perspective post-covid sans les “8 zones” actuelles.

La compagnie *Indik* ayant beaucoup d'aménagements de cours d'école à son actif a été suggérée à Mme Beaudoin et doit venir pour évaluer la situation et enverra une soumission.

Mme Breton rappelle l'importance d'impliquer les profs d'éducation physique et le service de garde car ils utilisent la cour pour les jeux dirigés. Mme Breton dit que l'on pourrait faire un petit comité rassemblant parents et membres du personnel. Mme Letarte appuie la suggestion.

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

Mme Breton suggère la formation officielle d'un "comité cour d'école". Ce comité serait formé de 5 personnes soit un.e représentant.e de chacun des groupes suivants soit le service de garde, l'OPP, le CÉ, les professeurs spécialistes en collaboration avec Mme Beaudoin. Elle désire aussi que ce comité fasse une demande de budget. La formation du comité est proposée par Mme Breton et appuyée par Mme Guénette.

4.3 Calendrier scolaire 2021-2022 (information)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre. Mme Beaudoin a été informée que le calendrier des évaluations (bulletins) est en révision actuellement et qu'il sera officialisé sous peu. Le calendrier scolaire pourra alors être ajusté et présenté au CÉ.

4.4 Programme « Un livre à moi » (1^{re} année) (consultation)

Mme Beaudoin nous informe de cette distribution de livre qui est un programme proposé par la banque TD. Ce programme prévoit donner un livre à chaque élève de 1^{ère} année. Elle demande l'appui du CÉ. Il est proposé par Mme Breton et appuyé par Mme Favreau d'autoriser la distribution des livres.

4.5 Profil du gestionnaire (consultation)

Mme Beaudoin nous informe que le CÉ a reçu dans le courriel de préparation à la réunion de ce soir le formulaire "Profil du gestionnaire". Les membres du CÉ sont invités à remplir le document et à le faire parvenir à Mme Beauregard par courriel. Celle-ci fera la compilation des commentaires et produira le document officiel.

5. Points d'informations

5.1 Mot de la présidente

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

Mme Favreau souligne que nous sommes au mois de mai et qu'on a gardé l'école ouverte. Elle dit merci au personnel de l'école et aux parents pour l'application des mesures qui aident à garder les enfants en santé et l'école ouverte pour la poursuite des apprentissages de chacun.

5.2 Mot du personnel

Suzelle Beauregard nous donne des nouvelles du gym: Ce sont les olympiades au 1er cycle et au 2e cycle qui se poursuivent. Les classes TSA participent aussi aux Olympiades et traditionnel "Défi Sportif".

Hélène Gagnon nous parle de la réalité des classes TSA et affirme être contente que l'école soit restée ouverte car enseigner à des élèves TSA à distance c'est difficile. Elle souligne également qu'une sortie est à l'horaire pour faire une visite à la Maison de la culture Janine-Sutto de l'exposition de l'auteure Marianne Dubuc.

Anick Daneault nous parle d'un projet initié par le comité vert. La participation au *Projet 1000 tonnes*. Deux jours par semaine, à raison d'une classe à la fois, les élèves sortiront dans les rues et les parcs avoisinants pour ramasser des déchets qui seront ensuite pesés pour être comptabilisés dans le *Projet 1000 tonnes*. Les sacs et l'équipement de protection/ramassage seront fournis par l'Écoquartier.

5.3 Mot du service de garde

Mme Annie Johnson dit être contente de la formation du comité cour d'école et précise qu'elle aimerait s'impliquer mais qu'elle va aussi le proposer à aux membres de son équipe. Elle affirme aussi être également contente d'être rendue au mois de mai avec les enfants en présence à l'école.

5.4 Mot de la représentante du comité central de parents

Absente ce jour.

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

5.5 Mot de l'O.P.P.

Absent.e ce jour.

5.6 Mot des représentants de la communauté : *La Cantine pour tous*

Absente ce jour.

6. Mot de la direction

Mme Beaudoin souligne que grâce à la participation de tout le monde: les membres du personnel, les parents et les élèves: la structure mise en place fonctionne bien à l'école Saint-Anselme. Il y a une surcharge de travail pour la gestion des symptômes et des tests... mais ça se passe généralement bien. Les vacances viendront rapidement et seront ressourçantes pour toutes et tous. Elle prend note du désir de former le comité de cour d'école. Elle note aussi l'absence de l'orthophoniste qui manque par son travail et sa sagesse et souhaite qu'elle revienne en santé. Elle souligne aussi la démission de la titulaire de la classe 202 qui était en poste en remplacement du congé de maternité de la titulaire régulière. Elle souligne le travail de France l'orthopédagogue qui soutient la classe et assure que la planification est en place pour les prochains jours. Elle est confiante de combler le poste vacant dans les prochains jours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mme Favreau ajoute un témoignage de l'absence de la travailleuse sociale Alice qu'elle trouve très efficace et engagée. Elle souhaite son retour rapide.

Mme Beaudoin souligne aussi que l'Infirmière est absente car elle a été réaffectée à la vaccination, elle est remplacée, mais Mme Beaudoin souligne que son absence pèse en contexte de pandémie.

7. Varia

Aucun varia n'est à l'ordre du jour.

8. Levée de la rencontre

ÉCOLE SAINT-ANSELME
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 12 mai, à 18H30
Via TEAMS

Le rencontre est levée à 20h36, proposée par Anick Daneault et appuyée par Suzelle Beauregard.

Résumé rédigé par Magali Letarte, secrétaire du CÉ.